

Le 3 novembre 2017

Aux ressources intermédiaires  
et aux ressources de type familial hébergeant des enfants

**Objet : Fiche d'information sur les mesures de contrôle à l'intention des ressources intermédiaires (RI) et des ressources de type familial (RTF)**

Madame,  
Monsieur,

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Gaspésie a élaboré son Cadre de référence portant sur l'application des mesures de contrôle : contention, isolement et substances chimiques, suivant les orientations du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Vous trouverez, en annexe, la fiche d'information qui a été élaborée à ce sujet.

Nous tenons à vous rappeler que les mesures de contrôle ne sont pas autorisées dans les ressources et que vous devez vous référer à l'intervenant responsable de votre dossier pour tout questionnement à ce sujet.

Nous vous remercions l'avance pour votre bonne collaboration.

Veuillez recevoir, Madame, Messieurs, mes salutations les meilleures.



Diane Gasse,  
Adjointe à la Direction qualité,  
évaluation, performance et éthique

p. j.